



MASTER 2 DIDACTIQUE DES LANGUES ÉTRANGÈRES PARCOURS DDL-TICE

2025-2026

Guide de l'étudiant et de l'étudiante

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation	5
1.1 Objectifs	5
1.2 Atouts	5
1.3 Débouchés professionnels.....	5
2. Mes contacts.....	6
2.1 Mes contacts administratifs.....	6
2.2 Mes contacts pédagogiques.....	8
2.3. Les réseaux sociaux.....	8
3 - Mes services.....	9
3.1 Santé	9
3.2 Culture	10
3.3 Finances	10
3.4 Association.....	11
3.5 Langues transversales.....	11
4. Mes cours.....	13
5. Mes examens.....	17
4.1 Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC).....	17
4.2 Examens dans le Master Didactique des Langues et TICE.....	18

1. Présentation

Ce parcours de M2 « Didactique des langues étrangères et TICE » (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) s'adresse aux étudiantes, aux étudiants, aux enseignantes et aux enseignants (français et internationaux) de toutes langues étrangères (y compris le français langue étrangère ou seconde). L'objectif du parcours Didactique des langues étrangères et TICE est de préparer les étudiantes et les étudiants aux différentes situations d'enseignement des langues étrangères (formation initiale, formation continue, formation à distance, élaboration de matériel pédagogique) et à la conception de documents pédagogiques pour les langues. Il vise notamment à les préparer aux mutations importantes que connaît actuellement l'enseignement des langues étrangères avec le développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit de leur donner les moyens d'être de vraies actrices et acteurs dans leur fonction d'enseignante et d'enseignant de langue (en présentiel, à distance ou dans des dispositifs hybrides) en établissant une synergie entre la pratique de l'enseignement des langues vivantes et la réflexion à partir des acquis de la recherche en didactique. **Attention :** Le master 1 Didactique des langues et TICE n'ouvre pas en 2025-2026.

1.1 Objectifs

- Former de futures enseignantes et les futurs enseignants de langue et conceptrices et concepteurs de matériel didactique (pour l'enseignement des langues), capables de baser leurs pratiques et décisions curriculaires sur une très bonne connaissance des théories scientifiques concernant l'apprentissage-enseignement des langues.
- Amener ces futures enseignantes et futurs enseignants à incorporer intelligemment les supports numériques à la panoplie de techniques et instruments qu'ils savent utiliser.
- S'assurer qu'ils et elles savent observer et analyser objectivement toute situation d'apprentissage, et notamment l'efficacité de leurs propres pratiques.

1.2 Atouts

- Une formation théorique forte des dernières recherches en didactiques des langues
- Des cours pratiques pour développer les compétences visées avec application au Centre de Langues de l'Université Lumière Lyon 2 où 15 langues différentes sont enseignées
- Des étudiantes et des étudiants spécialistes de différentes langues
- Possibilité de poursuite en doctorat

1.3 Débouchés professionnels

- Enseignant de langues dans le secteur associatif ou privé.
- Concepteur de supports pédagogiques en langues.
- Doctorat en didactique des langues

2. Mes contacts

2.1 Mes contacts administratifs

2.1.1 Comment contacter l'UFR des Langues ?

Le master se déroule exclusivement sur le campus Porte des Alpes :

Campus Porte des Alpes (PdA)

5 avenue Pierre Mendès France

69 676 Bron

+33 (0)4 78 77 26 65

À votre arrivée à l'Université Lumière Lyon 2, l'administration vous a attribué une adresse universitaire (**prenom.nom@univ-lyon2.fr**). Vous devez n'utiliser que cette adresse lorsque vous voulez contacter un ou une enseignante ou un personnel de l'administration.

Pour écrire un mail à un membre de l'Université, vous devez respecter les critères suivants :



Vous devez ne communiquer qu'avec votre **adresse mail universitaire** (prenom.nom@univ-lyon2.fr) qui vous a été attribuée à votre arrivée à l'Université Lumière Lyon 2.



Votre mail doit toujours comporter un **objet**. La description de l'objet doit être courte et précise. Exemple : *inscription TD anglais*



Votre mail doit être encadré par des **formules de politesse**. Il doit commencer par un « Bonjour » / « Monsieur, Madame » (ne pas utiliser « Cher, Chère ») et se terminer par un « Cordialement », « Dans l'attente cordiale d'une réponse de votre part » ou encore par un « Merci par avance pour votre réponse ». À l'écrit comme à l'oral, vous devez vouvoyer tous les membres de l'équipe pédagogique et de l'équipe administrative.



Votre mail doit toujours contenir une **signature électronique** afin que votre interlocuteur ou interlocutrice vous identifie correctement. Vous devez indiquer votre prénom, votre nom, votre niveau, votre mention, votre parcours, votre mail et votre numéro étudiant.

Exemple :

Jean Ducret
M2 Didactique et TICE
jean.ducret@univ-lyon2.fr / N°12345678



Attention : les règles de politesse s'appliquent aussi lors des rendez-vous physiques. Vous devez vouvoyer les personnels, frapper à la porte et attendre qu'on vous dise d'entrer, respecter les horaires et venir seul(e) en entretien.

2.1.2 Qui sont les gestionnaires de scolarité ?

Fonction	Coordonnées	Campus
Gestionnaire Master Didactique et TICE	Patricia BONNET Bureau O.039 / 04 78 77 26 92 Accueil physique : mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 15 h 45. Télétravail le lundi. Fermé le mercredi. patricia.bonnet@univ-lyon2.fr	PdA



Toutes les adresses universitaires des personnels administratifs de l'UFR sont dans l'onglet [Équipe administrative](#) sur le site de l'UFR des Langues.

2.1.3 Que faire quand je suis absent(e) ?

Les absences doivent toujours être **justifiées** par un avis du médecin, une attestation ou tout autre document qui fait foi. Quand vous êtes absent ou absente, le premier réflexe que vous devez avoir est de contacter les enseignantes et enseignants avec lesquels vous avez cours sur la journée par mail :

- Vous leur expliquez brièvement votre situation et vous leur demandez les modalités de rattrapage pour les cours manqués ;
- Vous mettez en copie Patricia Bonnet (la gestionnaire du Master qui vous accompagne) ;
- Et vous mettez en pièce jointe votre document justificatif.



Vous trouverez les mails universitaires de toutes les enseignantes et les enseignants dans la rubrique [Équipe pédagogique](#) du site de l'UFR des Langues.

2.1.4 J'ai des questions concernant mon orientation



Le [Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiants/étudiantes \(COSIE\)](#) propose à toutes les étudiantes et les étudiants de l'Université un accompagnement pour toute question d'orientation et d'insertion professionnelle.

Prenez rendez-vous en ligne : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/dispositifs-d-accompagnement/accompagnement-individuel-cosie>

2.2 Mes contacts pédagogiques

2.2.1 Les responsables de formation

Fonction	Coordonnées
Responsable de la formation	Emilie MAGNAT emilie.magnat@univ-lyon2.fr
Direction du Centre de Langues (CdL)	Laurence BONO cdl_direction@listes.univ-lyon2.fr

2.2.2 Les enseignantes et les enseignants

Émilie CHARLES	e.charles@univ-lyon2.fr
Érica DUMONT	erica.dumont@univ-lyon2.fr
Salem KHCHOUM	salem.khchoum@univ-lyon2.fr
Emilie MAGNAT	emilie.magnat@univ-lyon2.fr
Laura NIEDDU	laura.nieddu@univ-lyon2.fr
Valérie PÉAN	valerie.pean@univ-lyon2.fr
Joséphine RÉMON	josephine.remon@univ-lyon2.fr
Angelika VERCH	angelika.verch@univ-lyon2.fr
Séverine WOZNIAK	severine.wozniak@univ-lyon2.fr

2.3. Les réseaux sociaux

2.3.1 Les sites internet



- UFR des Langues : <https://langues.univ-lyon2.fr/>
- Rubrique Master 2 Didactique des langues : <https://langues.univ-lyon2.fr/formation/master-mention-didactique-des-langues>

2.3.2 LinkedIn, Facebook et YouTube

- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/ufr-des-langues/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Universite.Lumiere.Lyon2/>
- YouTube : <https://www.youtube.com/user/UnivLyon2/>

3 - Mes services

3.1 Santé

3.1.1 Je souhaite bénéficier d'une consultation médicale



L'équipe du [Service de santé universitaire \(SSU\)](#) est composée de médecins, d'infirmiers, d'une diététicienne, de psychologues et d'une maïeuticienne et est renforcée par une équipe administrative qui vous accueille sur place ou par téléphone. Si vous avez un ou une médecin traitant à proximité, vous devez, en priorité, prendre rendez-vous auprès de lui/elle.

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement :

- de 8h30 à 17h30 sur le campus Berges du Rhône (BDR)
- de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h sur le campus Porte des Alpes (PDA) - non accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Contact : Par téléphone : 04 78 77 43 10
Par mail : ssu@univ-lyon2.fr

Le SSU est aussi un des lieux où vous pourrez avoir gratuitement des préservatifs (féminins et masculins) mais aussi des protections féminines menstruelles.

Campus Berges du Rhône (BdR)	Campus Porte des Alpes (PdA)
Bâtiment GAIA rdc 86 rue Pasteur 69007 Lyon Arrêt Centre Berthelot (T2) Accès PMR	Bâtiment 1 de l'IUT, 1 ^{er} étage 106 bd de l'Université 69500 Bron Arrêt Parilly-Université (T2) Pas d'accès PMR

3.1.2 Je suis une personne en situation de handicap



La [Mission Handicap](#) est un service de l'Université Lumière Lyon 2 qui déploie un système d'accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap au sein de l'établissement.

Accueil :

- les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h
- le mardi de 8h30 à 11h30 puis de 14h30 à 17h

Contact : Par téléphone : 04 78 77 31 05

Par mail : mission.handicap@univ-lyon2.fr

Rendez-vous possibles les jeudis sur le campus BDR dans les locaux du SSU. Vous pouvez également contacter Mme. Laurence BONO, référente handicap à laurence.bono@univ-lyon2.fr.

3.1.3 Je suis une personne en situation de détresse psychologique



La situation de détresse psychologique chez les étudiants et les étudiantes est à prendre très au sérieux. Ne vous isolez pas, contactez le SSU pour prendre un rendez-vous ou appelez directement les numéros verts spécialisés listés ci-dessous :

- Si vous souffrez d'isolement, de démotivation ou d'épuisement, appelez la **Plateforme d'écoute pour les étudiantes et les étudiants** mise en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ouverte 24h/24 7j/7 au 04 26 73 32 32.
- Si vous souffrez de stress ou que vous adoptez des comportements à risque, demandez un entretien individuel en ligne ou par téléphone avec un psychologue du **Dispositif d'écoute et de soutien** gratuit, disponible du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi 10h à 14h sur inscription par téléphone 07 64 42 92 59.
- Si vous ou un proche souffrez de problèmes de santé mentale, contactez la **Plateforme Live du Vinatier**, disponible 7j/7 de 8h à 20h par téléphone au 04 37 91 55 99 ou via live@ch-le-vinatier.fr.
- Pour n'importe quel type d'urgence nocturne, appelez la ligne d'écoute **Nightline** de 21h à 2h30 du matin au 04 85 30 00 10.

Retrouvez toutes les informations sur l'accompagnement psychologique des étudiants et des étudiantes sur la page dédiée de l'Université : <https://www.univ-lyon2.fr/universite/actualites-universitaires/accompagnement-psychologique-pour-les-etudiant-es>

3.2 Culture

L'Université Lumière Lyon 2 propose une riche programmation événementielle, scientifique et artistique. Pour ne rien manquer des actualités et événements culturels à la fac, suivez-nous sur les réseaux sociaux :

- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/cultureLyon2/>
- Instagram : <https://www.instagram.com/culturelyon2/>
- Site internet : <https://www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/culture-lyon2>

3.3 Finances

En cas de difficultés personnelles, familiales, psychologiques, de santé, administratives ou financières, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le service social du CROUS de l'Université Lumière Lyon 2. Le rôle de l'assistant ou de l'assistante de service social est de vous accueillir, de vous écouter, d'identifier les difficultés auxquelles vous êtes confronté et de définir avec vous un plan d'action pour vous accompagner dans la résolution de ces difficultés et ainsi favoriser votre réussite personnelle et universitaire (accompagnement dans les démarches, informations sur les droits, sur le budget, orientation vers des structures, médiation, instruction de demandes d'aides

financières, etc...). Les assistants et assistantes de service social sont soumises au secret professionnel et vous proposent donc un espace d'écoute en toute confidentialité.

Plus d'infos sur : <https://mesaides.universite-lyon.fr/>

Accueil : Des permanences téléphoniques sont assurées par les secrétaires du service social les mardis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 9h à 12h au 04 72 80 13 25.

Le Service social ne reçoit que sur rendez-vous. En cas de difficulté, ne tardez pas à prendre un rendez-vous. Selon les périodes de l'année universitaire, les délais d'attente peuvent varier en moyenne de deux à quatre semaines. Des créneaux d'urgence peuvent toutefois être proposés en cas de graves

difficultés compromettant à court terme la poursuite d'études.

Contact : Écrivez un mail à ssocial@crous-lyon.fr en indiquant votre établissement d'inscription, votre filière, le motif de votre demande et vos coordonnées téléphoniques et pensez à joindre votre certificat de scolarité.

3.4 Association

S'engager dans une association permet de s'impliquer dans un projet de votre choix et de défendre une cause qui vous concerne. Cette implication est un moyen à la fois :

- **humain**, parce que vous donnez de votre temps pour apporter de l'aide à la société sur un sujet précis ;
- **personnel**, parce que vous vous donnez les moyens de découvrir de nouvelles perspectives et de rencontrer de nouvelles personnes qui partagent vos centres d'intérêt ;
- et **professionnel**, parce qu'en développant de nouvelles compétences et en vous intéressant à une cause en particulier, vous montrez à vos futures employeuses ou employeurs que vous savez vous investir et promouvoir les projets qui vous stimulent.

À l'UFR des Langues vous pouvez vous inscrire à [l'association des étudiants et des étudiantes MINERVE](#) : s'engage à organiser des activités extrascolaires tels que des voyages, pique-niques linguistiques, des soirées cinéma, des correspondances avec les étudiantes et les étudiants des universités partenaires.

3.5 Langues transversales

2.5.1 Le Centre de Langues (CdL)

Le [Centre de Langues \(CDL\)](#) est un département de l'UFR des Langues qui :

- dispense les **cours de langues** transversales à toutes les étudiantes et les étudiants de licence (portail/L1 à la L3) ainsi qu'aux étudiants et aux étudiantes de Master 1 ;
- propose différents **dispositifs** permettant la pratique de langues étrangères en dehors des cours (ateliers de conversation, tandem,...) ;

MES SERVICES

- offre l'accès à diverses **certifications** telles que le CLES et le TOEFL ITP.

Les langues proposées sont : **allemand, catalan, italien, suédois, anglais, chinois, français langue étrangère, langue des signes françaises (LSF), portugais, arabe, espagnol, russe** et **ukrainien** et un module **intercompréhension**.

3.5.2 Le Tandem des langues

Le [Centre de Langues \(CDL\)](#) propose des groupes de travail en tandem : c'est un mode d'apprentissage autonome où deux personnes de langue maternelle différentes travaillent ensemble. Ils/elles sont tour à tour apprenant ou apprenante de la langue de l'autre, puis aidant ou aidante dans leur langue maternelle. Le Tandem des langues est une vraie opportunité d'apprendre une langue étrangère en la pratiquant avec une personne native.

Plus d'infos : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/apprendre-pratiquer-une-langue/le-tandem-de-langues>

3.5.3 Le parrainage/marrainage entre étudiantes et étudiants français et internationaux

Ce dispositif consiste à mettre en lien des étudiantes et les étudiants internationaux avec les étudiantes et les étudiants locaux pour qu'elles puissent échanger et s'entraider. L'inscription à l'opération binôme se fait à chaque début de semestre (environ mi-septembre et mi-janvier) via le formulaire mis à disposition par le [service des relations internationales](#). Des rencontres sont organisées tout au long du semestre pour que les binômes puissent échanger leurs expériences dans une ambiance interculturelle.

Contact : operationbinome@listes.univ-lyon2.fr

Suivez les actualités du programme Alter Ego sur la page **Facebook** : <https://www.facebook.com/beilyon2>

Le but de ce dispositif est principalement celui de créer des liens sociaux. Si votre intérêt se porte plus précisément sur les échanges linguistiques, le dispositif Tandem sera mieux adapté.



4. Mes cours

	Code apogée	Intitulé	Responsable	Objectifs
UE Enseignements fondamentaux	53CDAAo2	Théories d'apprentissage (10h en ligne + TD de 4h)	Emilie MAGNAT	Comprendre les processus en jeu (cognitivement, socialement) dans l'apprentissage d'une langue. Comprendre la mémoire, son fonctionnement, les apprentissages linguistiques. Un survol rapide de théories importantes de l'enseignement des langues sera proposé.
	53CDAAo3	Didactique de l'écrit (TD de 15h)	Salem KHCHOUM	Explorer les processus cognitifs liés à la lecture et à l'écriture en langue maternelle et seconde, en s'appuyant sur une approche neurologique et cognitive. Etudier des outils théoriques et pratiques pour concevoir des activités pédagogiques tout en développant des compétences d'analyse, d'évaluation et de conception de supports et activités d'écriture et de lecture.
	53CDAAo4	Didactique de l'oral (4h en ligne + TD de 9h)	Emilie CHARLES	Comprendre les processus en œuvre dans la réception, la production et l'interaction orales ; explorer différentes activités et tâches proposées par la didactique « communicative » pour aider l'apprenant à améliorer ses compétences à l'oral.
	53CDAAo1	Mise en situation (TD de 15h)	Valérie PÉAN	Le cours de Mise en Situation a pour objectif de mettre en relation les savoirs théoriques de la didactique des langues et leurs mises en pratiques dans des situations d'apprentissage. Orienté vers l'observation et la création de situations d'apprentissage, ce cours permet de mieux comprendre et de mettre en œuvre les invariants des situations d'apprentissage d'une langue.
		Mise en situation pratique	Valérie PÉAN et CdL	
UE Enseignements spécialisés	53CDABo1	Apprentissage des langues médiatisé par les technologies (TD de 12h)	Angelika VERCH	Explorer les recherches s'intéressant à l'apprentissage des langues avec (dans) le numérique, au fil du temps, dans l'espace francophone et anglophone, ainsi qu'aux modèles (ou théories) d'apprentissage (non spécifiques à l'apprentissage des langues), pour en avoir une vue d'ensemble. Savoir rattacher les choix pédagogiques et didactiques aux connaissances théoriques et de se repérer dans le champ de la recherche et de ses publications.
	53CDABo2	Utilisation des TICE dans les cours de langue en présentiel (TD de 18h)	Angelika VERCH	Explorer les différents points de vue des enseignant·e·s et des chercheur·e·s sur le numérique dans l'enseignement-apprentissage des langues, afin d'en comprendre les enjeux et les spécificités de la

MES COURS

				question du numérique dans les situations (« traditionnelles ») en face-à-face ou « présentiel ».
	53CDABo3	Conception d'activités numériques pour l'apprentissage des langues (TD de 30h)	Érica DUMONT	Conception et intégration des outils et des ressources numériques dans l'enseignement des langues. Découverte et pratique des outils pour la mise en œuvre des activités interactives et engageantes qui favorisent l'apprentissage linguistique.
	53CDABo4	Enseignement-apprentissage des langues en ligne (TD de 15h)	Érica DUMONT	Ce cours vise à (1) déterminer les conditions d'ingénierie nécessaires pour mettre en place une formation de langue en ligne de type synchrone, à (2) développer des compétences pédagogiques et techniques dans cette modalité d'enseignement très porteuse depuis quelques années et réfléchir à certains aspects en partant de l'analyse des traces de l'activité (enregistrement).
UE Enseignements complémentaires	53CDACo1	Enseignement d'une langue étrangères sur objectifs spécifiques (TD de 15h)	Séverine WOZNIAK	Se familiariser avec les principaux concepts et enjeux touchant à l'enseignement d'une langue étrangère sur objectifs spécifiques du point de vue de la recherche en linguistique appliquée (et du sous-champ de la recherche en langue de spécialité), mais également de celui des pratiques pédagogiques, en traitant des compétences et des objectifs pédagogiques pour l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD).
	53CDACo2	Approches des différents contextes d'enseignement (TD de 12h)	Emilie MAGNAT	Explorer les différents contextes d'enseignement-apprentissage de langues selon les niveaux et les types de publics.
	53CDACo3	Etude de cas / métiers de l'enseignement des langues (TD de 9h)	Emilie MAGNAT	Etudier les besoins et les contraintes d'apprenants pour proposer une intervention didactique ; présenter sa proposition et discuter les propositions des autres.
	53CDACo4	Evaluation et certification (TD de 12h)	Emilie MAGNAT	Comprendre les différents types et les différentes fonctions de l'évaluation, à partir d'outils existants. L'étude d'exemples permettra d'aller vers la création de supports et de grilles d'évaluation cohérents par rapport à la séquence d'enseignement.
	53CDACo5	Intercompréhension (TD de 12h)	Laura NIEDDU	Les cours ont comme but de familiariser les futurs enseignants à l'approche de l'intercompréhension, tant écrite qu'orale, pour apprendre les stratégies fondamentales à la base de cette pédagogie innovante, ainsi que la capacité à exploiter telle approche dans les cours de langue « traditionnels ».
UE Travail	54CDAAo1	Méthodologie de la recherche en didactique des langues (TD de 12h)	Joséphine RÉMON	Méthodologie de la recherche : lancement du travail sur le mémoire, réflexion sur ce qu'est la science, épistémologie, méthodologies de recueil et d'analyse des données de recherche.

54CDAA02	Stage long (100h)		Stage pratique (observation et intervention) : mission d'enseignement, de conception d'outils ou de supports pour l'apprentissage d'une L2, ou de mise en place d'un projet pédagogique négocié avec l'institution d'accueil.
54CDAA03	Mémoire	Directeur ou directrice au choix	Présenter les fruits de cette réflexion en profondeur dans un texte académique long.

5. Mes examens

4.1 Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC)

4.1.1 Définitions

Suivant les objectifs pédagogiques annoncés pour la formation, l'acquisition des connaissances et des compétences peut être appréciée soit par un contrôle continu, soit par des examens de fin de semestre ou d'année d'études (examens terminaux), soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) propres à chaque formation sont validées chaque année par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et portées à la connaissance des étudiantes et des étudiants au plus tard dans le mois qui suit le début de l'année universitaire (soit le 30 septembre), par voie d'affichage sur le site internet de l'Université et sur les sites internet des composantes (UFR et Instituts).

Les MCCC précisent pour chaque semestre ou année d'études :

- **Le régime et l'organisation des études et des examens et, sauf exception, des épreuves de seconde chance (session 2),** dont :
 - Contrôle continu ou intégral, terminal, examens, seconde chance, modalités alternatives
 - Type d'épreuve (écrit, oral, dossier) pour chaque élément pédagogique ou chaque UE
 - Les règles de compensation et coefficients pondérateurs pour le calcul de moyennes, le cas échéant.
- Les **MCCC alternatives** pourront être mises en application dès lors que la fermeture administrative des locaux sera prononcée par décision du/de la Président(e) de l'Université et/ou par ordonnance ministérielle. D'autres modalités alternatives pourront être mises en œuvre en fonction des mesures législatives et réglementaires susceptibles d'être adoptées par les pouvoirs publics. La CFVU sera amenée à se prononcer sur la date d'application de ces modalités alternatives de contrôle des connaissances et de compétences votées en instance au début de l'année universitaire ainsi que sur l'application des modalités d'enseignement à distance.

4.1.2 Le déroulement des examens

Être en retard aux examens : Lorsque les MCCC prévoient des examens terminaux, l'accès aux salles d'examen est interdit à toute étudiante ou étudiant qui se présente plus de 1/3 du temps de la durée de l'examen après le début de la composition. Pour l'étudiant ou l'étudiante retardataire (moins de 1/3 du temps de la durée de l'examen) autorisée à entrer en salle d'examen, aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé. Mention du retard sera portée sur le procès-verbal de l'examen. En cas de situation entraînant des perturbations pouvant empêcher les étudiants et les

étudiantes d'arriver à temps, des mesures exceptionnelles pourront être prises tout en préservant l'égalité de chances de toutes les étudiantes et les étudiants concernés par l'épreuve.

Se déplacer pendant les examens : Une fois les sujets distribués, aucun étudiant ou étudiante n'est autorisé à se déplacer et à quitter momentanément ou définitivement la salle avant la fin du tiers de la durée de composition, une fois les sujets distribués (même s'il/elle rend une copie blanche). Les étudiants et les étudiantes qui demandent à quitter provisoirement la salle ne pourront y être autorisés qu'un par un. Ils devront remettre leur copie au surveillant ou à la surveillante, qui la leur restituera à leur retour. Pour les épreuves d'une heure ou moins, aucune sortie ne sera autorisée avant la fin de l'épreuve.

4.1.3 Autres cas

Les étudiantes et les étudiants ne sont pas autorisés à avoir sur eux/elles, dans la salle d'examen, des documents, des outils électroniques, informatiques ou téléphones portables, sauf mention expresse du contraire, auquel cas les documents ou les outils autorisés et les modalités d'utilisation devront être explicités sur le sujet. Toute forme de communication entre l'étudiant ou l'étudiante et l'extérieur de la salle d'examen ou entre les étudiants et étudiantes dans la salle d'examen, est interdite, sauf mention expresse du contraire.

4.2 Examens dans le Master Didactique des Langues et TICE

Le contrôle de connaissances et de compétences est organisé par chaque enseignant qui vous précisera les modalités d'évaluation et les dates de remise des travaux. Aucun retard dans le calendrier de remise ainsi établi ne sera toléré.

La formation de Master 2 « Didactique des Langues et Tice » ne prévoit pas de session 2. Vous devez donc faire de votre mieux à chaque rendu et ne pas hésiter à poser des questions à vos enseignants pour, si besoin.



Attention : si vous avez un devoir à rendre à un(e) enseignant(e), vous n'êtes pas autorisé(e) à le laisser à une tierce personne. Vous devez vous organiser pour lui remettre en mains propres ou lui envoyer par mail (si prévu).

© Université Lumière Lyon 2

UFR des langues – Bâtiment Athéna
18 quai Claude Bernard
69035 Lyon Cedex 07